

Le Kosovo dans la peau

L'histoire individuelle de **Demë Jashari** est étroitement entremêlée à celle de son pays d'origine. Même si, aujourd'hui, sa vie est résolument en Suisse

Demë Jashari revient d'un énième voyage au Kosovo où vit encore une grande partie de sa famille dont sa mère de 95 ans, ses deux sœurs et cinq frères, et de nombreux neveux et nièces. Et, comme à chaque retour, la déception prédomine. «Au niveau politique, économique, social et culturel, rien ne va», assène-t-il d'une voix posée et calme. «La corruption gangrène le pays, les privatisations et les faillites artificielles ne profitent qu'aux cercles mafieux. Ceux qui ont un travail dans la petite restauration sont exploités, des universitaires gagnent 200 euros par mois pour servir des cafés, les médecins formés sont happés par l'Allemagne, les ouvriers mécontents.» Preuve en est, l'exode de ce début d'année estimé à près de 100 000 personnes (sur 1,8 million d'habitants). «Les gens ne voient pas de perspectives car les politiques ont tué l'espoir. L'euphorie, la grande joie de la proclamation de l'indépendance il y a 7 ans sont vite retombées», relate celui qui vit la politique kosovare de l'intérieur, malgré la distance propre à son statut d'émigré. Et ce, depuis 26 ans.

Opposant politique

Son exil est particulier en regard des diverses vagues migratoires du Kosovo. Demë Jashari n'est en effet pas venu en Suisse comme saisonnier dans l'agriculture ou sur les chantiers dès la fin des années 60, ni comme requérant d'asile pendant la guerre des Balkans. C'est en 1989, le 10 juin, qu'il quitte son pays afin d'échapper au risque d'être emprisonné pour avoir revendiqué des droits pour les Kosovars albanophones. Et la prison, il connaît, lui qui l'a subie durant 11 mois et demi (de 1979 à 1980), suite à son engagement pour l'obtention du statut de république pour le Kosovo, au même titre que les autres régions de la Fédération yougoslave. A sa sortie, sans jugement, c'est une vie en sursis qui l'attend. «On m'a relâché, mais j'ai perdu le droit de vote, de travailler, de communiquer. On peut dire que je vivais une sorte d'assignation à résidence. Le peu de gens qui venaient me voir étaient ensuite convoqués

devant le juge. A partir de 1986, on m'a permis d'enseigner dans une école primaire. Mais c'est justement à cette période que l'oppression a augmenté: des auteurs albanophones ont été biffés des programmes scolaires, l'histoire revue et le statut même d'autonomie remis en question», se souvient Demë Jashari qui n'a jamais cessé de s'engager, plus ou moins clandestinement.

De la dureté du chantier

Lorsqu'il quitte son pays en 1989, à l'âge de 32 ans, son idée est de rejoindre des cousins à Bruxelles pour quelques temps. Sur la route, il s'arrête à Zurich. Sans le sou, il dort 5 jours dans des cabines téléphoniques, puis se retrouve dans une manifestation de compatriotes devant l'ambassade yougoslave. Il est hébergé par ces ouvriers de chantiers saisonniers, alors qu'ils vivent déjà à 11 dans un studio, et n'ont pas assez d'eau pour se doucher chaque jour. «Je me rappelle les voir rentrer du boulot, ouvrir une boîte de conserve pour souper et se coucher une demie heure après. Ce sont eux qui m'ont conseillé de déposer une demande d'asile.» La réponse positive ne tombera que quatre ans plus tard. Entre-temps, Demë Jashari, transféré à Lausanne, s'essaie au chantier lui aussi. «Mon premier métier en Suisse: ferrailleur. J'ai tenu 2 jours et demi. Je me souviens, au moment de la pause, m'être couché sur un panneau et, en me redressant, avoir eu l'impression qu'il était collé à mon dos tant j'avais mal partout. J'ai démissionné et, le jour même, on me proposait un poste à la cafétéria de la Radio suisse romande comme casseroir. C'était mon 2^e job. Ensuite j'ai bossé à nouveau comme aide ouvrier sur un chantier. Puis dans la restauration, à la cantine des IRL.» C'est là, en descendant la poubelle dans un endroit non sécurisé qu'il tombe de 5 mètres. Après un deuxième accident quelques mois plus tard, de voiture cette fois-ci, et une mauvaise prise en charge médicale, s'ensuivent des années de doute, de douleurs et de combat.

Quelques années plus tard, ayant appris le français en autodidacte, l'intellectuel reçoit des mandats de traduction puis collabore avec



Thierry Porchet

Le militantisme de Demë Jashari prend sa source dans l'histoire tragique du peuple kosovar.

l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (Osar). La guerre du Kosovo éclate, générant un afflux d'exilés de guerre. «On vivait cette guerre devant la télévision. Les ouvriers kosovars avaient leur corps ici, mais leur tête là-bas... Je ne sais pas comment c'est possible qu'il n'y ait pas eu davantage d'accidents sur les chantiers suisses.» Actif dans une association politique proche de la ligue démocratique du Kosovo (LDK), le pacifiste rêvait de solutions institutionnelles. «Mais, dans mon for intérieur, je savais que si le Kosovo voulait se libérer de la tutelle serbe, la guerre, ou plutôt le massacre, serait inévitable. Sans l'intervention de

l'Otan, je me demande si on pourrait encore parler du Kosovo...»

Aline Andrey ■



Le témoignage radiophonique de Demë Jashari sera diffusé en direct sur Radio Django - www.django.fm - et en public à Pôle Sud, mardi prochain, entre 18h et 19h. Les podcasts seront disponibles ensuite sur le site.

communiqués

Apprentissage: des mesures s'imposent pour qu'il y ait davantage de places

Au vu des premiers résultats du baromètre des places d'apprentissage en avril 2015, publiés début juin par le Secrétariat d'Etat à la formation, la Commission de jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS) se déclare très inquiète du net recul enregistré par l'offre de places d'apprentissage dans l'industrie et le domaine commercial. Qui plus est, la demande de telles places dans l'industrie a fortement augmenté. Dans la santé, malgré la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la demande n'est de loin pas couverte.

Dans l'informatique, ce sont 2500 places qui manquent. Les chiffres définitifs du baromètre des places d'apprentissage dans le domaine commercial devraient être encore pires. En effet, ils tiendront compte de la toute récente décision des CFF de fermer l'ensemble de ses agences de voyages. La Commission de jeunesse de l'USS craint que si l'on ne donne pas un vigoureux coup de barre, le chômage des jeunes n'augmente fortement dans un avenir immédiat. C'est pourquoi elle demande que les cantons prennent des mesures déterminées pour encourager la création de places d'apprentissage. Il faut motiver les entreprises à en proposer davantage. Les offices de la formation professionnelle doivent utiliser toutes les mesures pour que les jeunes qui se forment dans des entreprises menacées par la crise puissent quand même terminer leur apprentissage.

USS ■

«Touche pas à ma boîte»: la pétition met en évidence des problèmes de garantie du service postal universel

La pétition «Touche pas à ma boîte» munie de quelque 8360 signatures a été remise le lundi 8 juin au secrétariat du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec). Les signataires de la pétition s'opposent au fait que La Poste ait l'autorisation légale de supprimer la distribution du courrier dans les régions à faible densité de population.

La pétition publique «Touche pas à ma boîte» a été lancée par un habitant de Le Pâquier (NE). Julien Jaquet a réagi à la communication de La Poste de ne plus livrer à l'avenir des lettres, colis ou journaux à son adresse. La Poste a motivé sa procédure en se référant à l'Ordonnance sur La Poste du Conseil fédéral, qui prévoit des dérogations à l'obligation de distribuer le courrier à domicile dans les régions à faible densité de population.

La pétition a suscité une vaste discussion publique, surtout en Suisse romande, et a donné lieu à une motion au Conseil national (déposée en décembre 2014, *ndlr*).

Syndicom, le syndicat des médias et de la communication, soutient la pétition «Touche pas à ma boîte». Elle témoigne de l'engagement de citoyens en faveur d'un service public fort et sensibilise le grand public à un thème important. En outre, les pétitionnaires s'engagent pour le maintien des emplois et de bonnes conditions de travail dans la distribution du courrier. Syndicom exige du Conseil fédéral qu'il veille à la garantie du service public par La Poste sur tout le territoire. Dans ce sens, les dérogations à l'Ordonnance sur La Poste doivent être examinées de manière critique.

Enfin, Syndicom souligne que le Conseil fédéral et le Parlement doivent créer des conditions-cadres qui garantissent la viabilité financière de l'approvisionnement du service universel par La Poste. Cette revendication est particulièrement judicieuse en vue de la prochaine discussion qui portera sur la suppression du monopole sur l'acheminement des lettres de moins de 50 grammes.

Syndicom estime que les prestations dans les régions périphériques seraient encore davantage mises sous pression en cas d'une libéralisation complète du marché des lettres.

Syndicom ■

1+1=11

David Prêtre/Strates



Le nombril déconnecté
célébrait
ses 3 minutes
de temps respiré.